LA GRANDE PÉCHE BASQUE

DES ORIGINES A LA RÉVOLUTION

PAR

MAXIME LÉVI

INTRODUCTION BIBLIOGRAPHIE — SOURCES

PREMIÈRE PARTIE

HISTORIQUE

DE LA GRANDE PÈCHE BASQUE

CHAPITRE PREMIER

LES DÉBUTS DE LA PÊCHE BASQUE.

La pêche côtière. — Dès leur installation en Gaule au vie siècle, les Basques pêchent la baleine dans le golfe de Gascogne. Quelques années après, la pêche ayant pris de l'importance, ses produits leur servent à s'acquitter de redevances envers le vicomte de Labourd, puis envers le roi d'Angleterre. En 1338, celui-ci abandonne ses droits au sénéchal de Gas-

cogne, et les sénéchaux se transmettent cette source de revenus jusqu'à la fin de l'occupation anglaise. En même temps, les Basques offrent de l'huile et de la chair aux communautés religieuses. Biarritz doit la dîme de sa pêche au chapitre de la cathédrale de Bayonne et la paye jusqu'en 1562.

Relations avec l'Espagne. Les premiers voyages. — De très bonne heure, les Basques français poussent leurs expéditions sur la côte espagnole et nouent avec les Basques espagnols des relations amicales, entretenues par des voyages en commun, des services réciproques et, en cas de guerre entre les deux nations, par des traités de bonne correspondance.

La pêche côtière se poursuit brillamment jusqu'au xve siècle, mais, plus d'un siècle auparavant, les Basques ont, pour chercher les baleines, remonté l'Atlantique, gagné l'Irlande, longé l'Écosse où ils ont pêché des morues, et se sont aventurés jusqu'au nouveau continent.

CHAPITRE II

LES BASQUES ET LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE. LES DÉBUTS DE LA PÊCHE A TERRE-NEUVE.

D'anciens auteurs français et flamands attribuent aux Basques, mais sans preuve, la découverte de l'Amérique et celle de Terre-Neuve. Cependant quelques documents postérieurs, la cartographie et le langage des indigènes de Terre-Neuve semblent prouver que les Basques ont, les premiers, débarqué dans l'île, un siècle au moins avant le voyage de Colomb, et ont, avant lui également, pénétré ensuite sur le continent. Pour des raisons commerciales, ils gardent leur secret. Ils retournent tous les ans pêcher les morues. La France ne s'intéresse guère à l'île; les établissements de pêche, qui datent du début du xvie siècle, sont mal protégés. Les expéditions à Terre-Neuve prennent, néanmoins, une importance croissante.

CHAPITRE III

LES EXPÉDITIONS AU SPITZBERG. LE DÉVELOPPEMENT DE LA PÈCHE JUSQU'AU TRAITÉ D'UTRECHT. SON APOGÉE

Au début du xve siècle, les Basques pêchent en Islande. Au Spitzberg, à la fin du xvie siècle, ils apprennent leur art aux Hollandais, qui deviennent ensuite leurs rivaux. Une lutte économique au moyen des compagnies à monopole se double sur mer d'une lutte armée entre Basques d'un côté, Hollandais, Anglais, Danois de l'autre côté. Vrolicq réussit cependant à créer quelques établissements fixes nécessaires pour fondre l'huile de baleine, constituant ainsi une petite France arctique. Il ne peut la conserver. Malgré Sopite, qui trouve le moyen de fondre l'huile à bord, les expéditions au Spitzberg s'arrêtent. — Celles de Terre-Neuve s'accroissent jusqu'en 1713, bien que l'hostilité anglaise soit constante. - Statistiques d'armements au xvIIe siècle. — Apogée de la pêche entre 1620 et 1680.

CHAPITRE IV

LES RELATIONS FRANCO-ANGLAISES. LE DÉCLIN DE LA PÊCHE BASQUE DU TRAITÉ D'UTRECHT A LA RÉVOLUTION.

Le traité d'Utrecht laisse à la France le droit de pêche exclusive en été sur le French Shore et à l'Île Royale. Il n'arrête pas l'hostilité anglaise. Le traité de Paris enlève l'Île Royale à la France et lui donne les îles Saint-Pierre et Miquelon. — Régime de paix armée. — Les Anglais disputent aux Basques la côte ouest de Terre-Neuve, ravagent leurs établissements et veulent pêcher en même temps qu'eux. Ces luttes, la concurrence économique, des raisons sociales font diminuer la pêche morutière basque, qui se relève péniblement après le traité de Versailles et l'octroi de la franchise au Labourd. — La pêche baleinière a cessé en 1784. — Statistiques d'armements au xviiie siècle.

CHAPITRE V

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT DE L'ANCIEN RÉGIME ET LA GRANDE PÊCHE.

Les encouragements gouvernementaux sont indirects: franchise accordée au Labourd, exemption de droits sur le sel, libre circulation des denrées d'approvisionnement; ou directs: primes à l'exportation, à l'armement, exemptions diverses, protection douanière. Pourtant, le gouvernement se montre indifférent envers la pêche; les encouragements sont insuffisants, les fonctionnaires négligents.

DEUXIÈME PARTIE CONDITIONS GÉOGRAPHIQUES ET JURIDIQUES DE LA PÈCHE BASQUE

CHAPITRE PREMIER

LE LABOURD ET SA POPULATION.

La stérilité du pays basque force ses habitants à pêcher pour trouver leur subsistance. Leur richesse ou leur misère dépend de la pêche. Le métier de pêcheur est celui de tout homme valide. La pêche n'a cependant que peu d'influence sur les diverses activités sociales.

CHAPITRE II

LES ÉQUIPAGES BASQUES. LES CONDITIONS D'ENGAGEMENT.

Les équipages. — Mousses, novices, matelots, officiers mariniers et officiers de marine constituent l'équipage habituel. Passagers et étrangers s'y ajoutent parfois.

Les armateurs. — Avantages et mécomptes du métier suivant le rendement de la pêche.

Les conditions d'engagement. — Les contrats baleiniers ou morutiers sont tous à la part, comportent des avances à l'équipage et appliquent le système de la grosse aventure.

CHAPITRE III

LES PORTS BASQUES.

Changements du cours de l'Adour. Prospérité du port de Capbreton quand le fleuve s'y jette, l'ensablement du Gouf le ruine. Au xviie siècle, le trafic passe dans le port de Bayonne, mais la barre le rend dangereux, et le double port de Socoa-Saint-Jean-de-Luz est le plus fréquenté au xviiie siècle, malgré de graves inconvénients. — La défectuosité des ports basques est une gêne constante pour la pêche.

CHAPITRE IV

LES PRINCIPAUX LIEUX DE PECHE.

La côte du golfe de Gascogne. — Des troupes de baleines sardes y descendent chaque année jusqu'au xv^e siècle, pourchassées par les habitants du littoral. La pêche côtière est plus rare ensuite.

En Amérique. — Migrations de la morue, dont la qualité varie avec les lieux où elle est pêchée : côtes de Terre-Neuve, de l'Ile Royale, de Saint-Pierre et Miquelon, les bancs.

En Europe. — Pêche de la baleine de grande baye au Spitzberg; de la morue en Islande, mais sans importance.

TROISIÈME PARTIE LA PÊCHE DE LA BALEINE

CHAPITRE PREMIER

LA CAPTURE D'UNE BALEINE SUR LA CÔTE BASQUE.

La pêche se fait dans des chaloupes dont la pétricherie est toujours prête; péripéties de la poursuite; la capture dépend essentiellement de l'habileté du harponneur.

CHAPITRE II

LA GRANDE PÊCHE.

Les baleiniers. — Les Basques emploient surtout la caravelle ; le bâtiment transporte les baleinières.

La pétricherie. — Elle comprend des armes, des vivres provenant tous de régions françaises, des engins de pêche.

L'équipage. — Il ne jouit d'aucun confort et n'a aucune hygiène.

CHAPITRE III

PRÉPARATION DE L'HUILE.

A terre. — La baleine remorquée est découpée en morceaux qu'on fond en plein air. Certains morceaux sont gardés comme nourriture.

A bord. — La baleine, remorquée jusqu'au baleinier, est découpée; depuis Sopite, les morceaux sont fondus sur le navire. Il y a risque d'incendie, mais la qualité de l'huile est meilleure.

CHAPITRE IV

UTILISATION ÉCONOMIQUE DE LA BALEINE.

La chair est une nourriture habituelle au moyen âge. — L'huile, diversement employée, sert surtout à éclairer les maisons et les rues. — Les fanons, une fois préparés, ont des utilisations multiples. Tous ces produits, soumis à des droits de circulation gênants, sont utilisés dans le pays basque, exportés dans les autres provinces françaises et à l'étranger; de même, le spermacéti et l'ambre gris fournis par le cachalot. — Résultats d'une campagne de pêche.

QUATRIÈME PARTIE LA PÈCHE DE LA MORUE

CHAPITRE PREMIER

L'ÉQUIPEMENT D'UN MORUTIER.

Le bâtiment. — Préférence des Basques pour le brigantin et la goélette.

La pétricherie. — Elle comprend des armes, engins, appâts, des vivres pour l'équipage et souvent pour

les habitants des îles, du sel qui jouit d'une franchise absolue.

L'équipage. — Son habillement est son seul confort.

CHAPITRE II

LA LÉGISLATION DE LA PÊCHE A TERRE-NEUVE. LES RELATIONS ENTRE PÊCHEURS ET HABITANTS.

La question des graves et celle de l'hivernage des objets nécessitent une législation spéciale pour la pêche sédentaire; elle est fixée par l'ordonnance de 1681. — Pour leur approvisionnement, les habitants dépendent en partie des pêcheurs. Ils ont avec les Basques des rapports hostiles.

CHAPITRE III

LA PÊCHE DE LA MORUE.

Pêche sédentaire: — Elle procure la morue sèche, nécessite une grave, un échafaud, une installation importante. La morue pêchée en chaloupes non loin de la côte est rapportée et préparée chaque soir. Habileté des Basques pour la sécher. Au départ, les pêcheurs laissent le sel et divers instruments.

Pêche errante. — Elle procure la morue salée. Le poisson pêché en pleine mer, tandis que le navire dérive, est salé. — Les produits secondaires, le foie surtout, sont préparés en même temps.

CHAPITRE IV

UTILISATION ÉCONOMIQUE DE LA MORUE.

Le poisson est conservé dans des entrepôts. Il est consommé dans le pays basque, en France, et exporté, notamment en Espagne et aux îles d'Amérique. En France, il doit lutter contre le poisson étranger introduit en fraude. — L'huile et les produits secondaires sont utilisés en France.

Avantages économiques et sociaux de la pêche de la morue.

APPENDICE CONCLUSION PIÈCES JUSTIFICATIVES — CARTES